

## Existe-t-il un modèle unique d'Etat fédéral ?

Par **Largo**, le **24/10/2004** à **13:16**

Bonjour à tous, j'ai beau creuser, j'ai tous les éléments en main, mais je ne trouve pas de plan convenable.

J'ai tout d'abord pensé à cela :

- I- Une structure commune
  - A- ppe d'autonomie
  - B- ppe de participation
- II- Des divergences quant à l'évolution
  - A- coopération
  - B- centralisation

Mais le pb est que même dans les fameux principes, il y a des divergences de constitution ! Et dans les évolutions possibles, on retrouve des points communs !!! lol

Alors j'ai pensé à cela :

- I- Des divergences quant à la structure
  - A- ppe d'autonomie
  - B- ppe de participation
- II- Des divergences quant à l'évolution
  - A- coopération
  - B- centralisation

Mais dans ce cas comment faire ressortir les points communs puisque mes titres parlent de divergences !!! lol

Il faudrait que je trouve un plan mixte qui parle de structure commune (autonomie participation), mais avec des divergences, et d'évolution commune (coopération, centralisation), mais aussi avec des divergences !!!

L'idée serait :

- I- Structure
  - A- points communs
  - B- divergences
- II- Evolution
  - A et B idem

Mais ce n'est pas beau du tout !!!!!!!! lol

Si quelqu'un a la moindre petite idée pour sortir de ce casse-tête monumental ?

Olivier, Moko, non ? lol

Par **moko**, le **24/10/2004** à **14:19**

Salut Largo!

Deja je pense que ton contenu est satisfaisant dans ta première partie et je dirais qu'il y a deux façons de concevoir ce sujet. Soit y a-t-il deux ou plusieurs types d'Etat fédéral, soit l'Etat fédéral se caractérise-t-il par un seul ou plusieurs principes?

Je crois que ton sujet regroupe ces deux questions et je te suggère un petit plan mais je ne te garantis pas qu'il soit bon parce que je ne connais pas parfaitement le système fédéral.

I/ Des collectivités politiques "solidaires" mais "particulières" (ou uniques)

A. le principe de participation des Etats fédérés à la formation des décisions de l'Etat fédéral

B. le principe d'autonomie (adoption de leurs propres lois, appareil judiciaire propre..)

II/

A. le principe de la centralisation (concentration et déconcentration)

B. que veux-tu dire par "coopération"? s'il s'agit du principe de la coopération décentralisée ce n'est peut-être pas judicieux parce que tu pourrais tomber dans la définition d'un Etat unitaire et traiter des collectivités territoriales alors que ce n'est pas le sujet..

En fait, le mieux serait dans chaque sous-partie de montrer qu'il n'y a pas un principe obligatoire dans l'organisation et le fonctionnement d'un Etat fédéral, mais qu'au contraire on trouve souvent 2 possibilités (exemple avec la concentration ou la déconcentration dans le centralisation).

En tous cas, tu as raison de soigner ton plan, même si parfois il vaut mieux faire un plan assez classique mais bien être dans le sujet plutôt que d'être original et traiter qu'une partie du sujet (je parle par expérience, surtout en droit constit). Cela dit, c'est bien de vouloir

peaufiner son plan pour pouvoir rédiger plus posément après. Image not found or type unknown

Par **Largo**, le **24/10/2004** à **14:37**

Salut Moko !

En fait, je veux trouver un plan qui résume parfaitement ma pensée :

Je veux montrer que tous les Etats fédéraux sont bâtis suivant la même structure (participation, autonomie), et qu'ils tendent tous à évoluer vers une forme plus centralisée, et à mettre en oeuvre une coopération (il s'agit du fédéralisme coopératif ie une coopération accrue entre Etat fédéral et Etats fédérés, par exemple le financement commun de programmes sociaux, les Etats fédérés ne sont ainsi plus vraiment autonomes, c'est fondamental)

Mais d'un autre côté, la participation n'est pas la même d'un Etat à un autre, ainsi que

l'autonomie (grdes disparités entre Allemagne et States), de même, la centralisation est plus ou moins marquée suivant les pays.

Alors à ton avis, il vaut mieux:

I- pts communs et II- différences, et je parle de tout ça à l'intérieur, ou :

I- structure (partic., autonom.) et II-Evolution (coop, central.), et je parle des pts communs et diff. à l'intérieur ?

Je souhaiterai vraiment faire l'un ou l'autre !!!!!

Merci de tes réponses rapides,

A+,

Largo

:wink:

Image not found or type unknown

Par **Largo**, le **24/10/2004** à **15:03**

8)

Bon, en fait j'ai trouvé. 

Je part du principe que le sujet de la dissertation n'est pas "l'Etat fédéral", par conséquent inutile de dissenter à ce sujet.


Il y a une certaine structure et une certaine évolution, certes, mais ce sera implicitement contenu dans les titres et dans l'introduction, il faut vraiment parler des différentes formes que prend l'Etat fédéral, plutôt.

Donc,

I- on parle des structures possibles de l'Etat, car l'attribution des compétences varie totalement d'un Etat à un autre

II- on parle des évolutions possibles, et par exemple une centralisation très marquée aux States, et un fédéralisme coopératif prenant la forme de constantes négociations, en Allemagne.

Inutile de s'attarder à redémontrer ce qu'est le principe d'autonomie, ou la centralisation, ce

n'est pas le sujet !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!! 

T'es d'accord au moins ???

A+

Largo.

:wink:

Image not found or type unknown

Par **moko**, le **24/10/2004** à **15:16**

Ok je comprends beaucoup mieux ta pensée maintenant.

[quote="Largo":i4igky5b]Je pars du principe que le sujet de la dissertation n'est pas "l'Etat fédéral", par conséquent inutile de dissenter à ce sujet.[/quote:i4igky5b]

Oui, ce n'est pas ce qui est demandé. Il faudra juste que tu soignes ton introduction en définissant tout de même l'Etat fédéral et en fin d'intro, tu devras annoncer les différentes structures que peut prendre cet Etat (brièvement puisqu'elles seront à définir dans ton développement) puis leur évolution.

[quote="Largo":i4igky5b]- on parle des structures possibles de l'Etat, car l'attribution des compétences varie totalement d'un Etat à un autre

Il- on parle des évolutions possibles, et par exemple une centralisation très marquée aux States, et un fédéralisme coopératif prenant la forme de constantes négociations, en Allemagne.

Inutile de s'attarder à redémontrer ce qu'est le principe d'autonomie, ou la centralisation, ce n'est pas le sujet ![/quote:i4igky5b]

C'est vrai que vu comme cela, ton plan ne semble omettre aucun point important du sujet à traiter. C'est sûr qu'il ne faut pas t'attarder sur l'Etat fédéral en lui-même mais plutôt sur son mode de fonctionnement et les diverses possibilités d'organisation que celui-ci peut avoir.  
-> Ton plan me semble donc tout à fait correct et surtout réalisable.

Bon courage pour la rédaction,  
A bientôt

:wink:

moko Image not found or type unknown

Par **Largo**, le **24/10/2004** à **15:42**

Merci Moko,

;) mon plan te semble judicieux, comme il me l'a semblé à moi, alors nickel !

Image not found or type unknown

Je viens de rédiger l'intro, c'est beaucoup plus clair maintenant.

Salutations, et bonne après-midi !

:wink:

**Largo.** Image not found or type unknown